

première réunion des ministres en septembre fait état d'un accord d'ordre général sur l'introduction de cette modification.

\* \* \*

### LA POLLUTION

RÉGION DE SARNIA-WINDSOR—LES ENTRETIENS CANADO-AMÉRICAINS AU SUJET DES NORMES

**M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. A la suite du rapport publié hier par la Commission mixte internationale selon lequel la pollution de l'air aux abords des rivières St. Clair et Détroit dans la région de Sarnia-Windsor a atteint le point où elle devient dangereuse pour la santé, la sécurité et la propriété et qu'une forte proportion de cette pollution provient des États-Unis, a-t-on fait des démarches pour discuter de normes de pollution atmosphérique avec le gouvernement américain?

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Oui, monsieur l'Orateur.

**M. Harding:** Le problème de la pollution de l'air sera-t-il transféré au nouveau ministère de l'Environnement de la même façon que le problème de la pollution de l'eau relève de la Commission mixte internationale?

**L'hon. M. Sharp:** Je pense que oui, monsieur l'Orateur. Le ministre des Pêcheries, désigné pour diriger le nouveau ministère, a déjà entrepris des études en vue de consultations entre les États-Unis et le Canada, et ce avant la publication du rapport.

**M. Jack Cullen (Sarnia-Lambton):** J'ai une question supplémentaire à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Compte tenu du récent rapport de la Commission mixte internationale sur la pollution de l'air, notamment du chapitre où l'on dit que le Canada et les États-Unis sont tous deux également responsables de la situation à Sarnia et à Port Huron, le ministre envisagera-t-il, conjointement avec le nouveau ministre de l'Environnement, un nouveau projet pilote d'aide et d'orientation gouvernementales grâce auquel, avec le concours des autorités américaines, on procéderait à la purification de l'air, ce qui créerait un précédent que tous les échelons de gouvernement pourraient suivre?

**L'hon. M. Sharp:** Nous nous ferons un plaisir d'étudier cette suggestion, monsieur l'Orateur.

\* \* \*

### LE LOGEMENT

LES HYPOTHÈQUES DU COLLÈGE ROCHDALE À TORONTO

**M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton):** J'ai une question à poser au ministre sans portefeuille chargé du logement. Le 21 janvier, je lui ai demandé s'il voulait faire une déclaration sur le collège Rochdale, de Toronto. Il a répondu: «Je ferai dans un proche avenir une déclaration plus détaillée à ce sujet». Le ministre est-il en mesure de faire cette déclaration aujourd'hui? Sinon, pour quand la Chambre peut-elle l'espérer?

**L'hon. Robert K. Andras (ministre sans portefeuille):** Je ne puis la faire maintenant. Je m'efforcerais de faire aussi [L'hon. M. Olson.]

vite que possible, mais plusieurs négociations sont actuellement en cours et il est impossible de prendre une décision définitive dans les circonstances.

\* \* \*

### BIEN-ÊTRE

L'AIDE SUPPLÉMENTAIRE AUX PROVINCES

**M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe):** Ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Elle a trait à la conférence fédérale-provinciale qui aura bientôt lieu et à l'intention qu'auraient certains premiers ministres de donner priorité à la discussion du chômage. Le ministre peut-il nous informer si le gouvernement fédéral compte offrir aux provinces une aide supplémentaire pour leur permettre de faire face aux frais élevés d'assistance sociale de cet hiver, résultat direct du chômage?

**L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Je ne le crois pas. Comme je l'ai déjà dit, répondant lundi à une question semblable, le gouvernement étudie la question. Quand une décision aura été prise, on l'annoncera alors à la Chambre.

\* \* \*

### LES CÉRÉALES

LA VENTE DE FARINE À L'URSS—L'ACCORD ET LES MINOTERIES—LES PROPOSITIONS RELATIVES AUX REVENUS

**M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre chargé de la Commission du blé. Étant donné votre observation au sujet des questions supplémentaires, monsieur l'Orateur, je tenterai de la poser en trois parties. A la suite de la déclaration du ministre concernant la vente à l'URSS de farine qui sera livrée à Cuba, le ministre peut-il dire si cela complète l'accord cadre en ce qui a trait aux ventes de farine et, sinon, quelle partie de l'accord est maintenant remplie et des minoteries privées sont-elles mêlées à l'affaire? Peut-il assurer à la Chambre que l'industrie est en mesure de respecter sans difficulté cette transaction comme dans les années passées? La troisième partie de ma question est la suivante. Le ministre peut-il maintenant répondre à la question que je lui posais hier; en somme, peut-il assurer à la Chambre que toute déclaration qu'il pourrait faire concernant les propositions relatives aux revenus provenant des céréales sera faite ici même, à la Chambre?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le ministre pourrait être autorisé à répondre à cette triple question, mais la période des questions a expiré il y a quelques minutes. Je crois que le chef de l'opposition a une question à poser et, avec le consentement de la Chambre, il pourra peut-être la poser plus tard.

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** La farine vendue à la Russie devait être expédiée à Cuba, en 1971. La quantité est de 248,000 tonnes fortes, soit environ 12,300,000 boisseaux, ce qui laisserait environ 41,000,000 de boisseaux à livrer en vertu du contrat à long terme. La vente a été négociée par l'Association canadienne des meuneries au nom de